

Communiqué de presse

Expansion d'easyJet en France et développement de l'emploi français : une illusion savamment entretenue

Roissy CDG, le 16 décembre 2015 - A l'heure où la compagnie easyJet fête ses 20 ans d'existence et promeut son expansion dans le ciel français avec pas moins de 30 nouvelles lignes programmées, le Bureau SNPL easyJet rappelle la réalité sociale qui se cache derrière cette annonce.

Si l'on ne peut que se réjouir du développement d'easyJet qui offre un plus grand choix de destinations aux voyageurs de l'Hexagone, le SNPL rappelle que cette expansion s'effectue en partie au détriment de l'emploi français. **Les effets d'annonce de la compagnie sur la croissance de son réseau ne doivent pas masquer le fait que seul un tiers de ce développement concernera de nouveaux emplois en France et que seuls 2 avions supplémentaires seront basés sur notre territoire.**

Car, dans les faits, l'activité sera majoritairement réalisée par un redéploiement du programme de vol à partir des bases françaises et par l'utilisation de personnels non basés en France et non soumis au droit français. C'est donc en partie sans versement de charges sociales et sans contribution au régime français de sécurité sociale que ce développement se fera.

Cette réalité économique, sans doute satisfaisante pour les actionnaires d'easyJet, le sera beaucoup moins pour les pilotes sous contrats de travail néerlandais, portugais ou encore espagnols qui exerceront parfois sans maintien de salaire en cas de maladie, et avec un repos largement réduit comparativement aux pilotes sous contrats français.

Le SNPL dénonce cette stratégie d'optimisation économique, cachée sous le terme de « développement en France », stratégie qui se résume à une intelligente forme de dumping social, adroitement organisé, qui pourrait présenter un risque pour la sécurité des vols en permettant à des pilotes socialement et économiquement mis sous pression, souvent fatigués par les cadences imposées, d'opérer aux commandes d'avions desservant la France.

A l'heure où la lutte contre le chômage est l'une des priorités du Gouvernement français, easyJet nous fait simplement la démonstration qu'elle est capable d'annoncer le développement de son activité en France sans créer d'emplois français.

Sans une action ferme de l'État, la croissance économique sur notre territoire ne rimera plus avec la création ou le maintien de l'emploi en France.

« 1000 salariés sous contrat français travaillent chaque jour au succès d'easyJet. Ce modèle de low-cost à la française, patiemment construit depuis 2006, a vocation à perdurer et à se développer mais au travers de salariés sous contrat de droit français, afin de garantir la qualité de service et la sécurité que les passagers sont en droit d'attendre. Nul ne doit se laisser duper par l'illusion savamment entretenue par easyJet, et en premier lieu les pouvoirs publics » précise Patrick Barbary, Président du Bureau SNPL easyJet ALPA.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

Patrick Barbary, Président du Bureau SNPL easyJet ALPA - 06 23 45 21 42

Arnaud Wiplier, Secrétaire du Bureau SNPL easyJet ALPA - 06 84 13 52 53